

DÉFI

15

# Une seconde vie pour les “Communs” de l’écologie

## En synthèse

- ◇ En facilitant la circulation des savoirs et des connaissances, le numérique a revivifié la notion de Communs, y compris dans les champs environnementaux (cartographie du potentiel de panneaux solaires, suivi de la déforestation, licences libres pour protéger les semences,...)
- ◇ Mais il ne suffit pas d'utiliser des outils numériques sur des logiques de partage pour en faire des Communs, encore moins des Communs vertueux du point de vue environnemental comme l'a montré l'expérience de la consommation collaborative ;
- ◇ Un agenda du numérique au service des Communs environnementaux inviterait ainsi d'abord à engager un travail de culture commune entre les acteurs du numérique, de l'écologie et les “Commoners”, qui empruntent souvent aux deux cultures. Les premiers sont familiers de nouveaux modèles de production et distribution de la connaissance et ses applications ; les seconds ont une longue culture et pratique des difficiles questions de gouvernance, y compris dans des temps longs.



# 1 L'enjeu : un renforcement mutuel des cultures numérique et écologique au service des Communs environnementaux

La communauté [lescommuns.org](https://lescommuns.org) définit un Commun comme *"une ressource partagée, gérée, et maintenue collectivement par une communauté (...) qui établit des règles dans le but de préserver et pérenniser cette ressource tout en fournissant la possibilité le droit de l'utiliser par tous"*.

La notion de Commun ne se résume donc pas à une ressource : elle désigne avant tout un groupe plus ou moins nombreux qui établit une gouvernance pour gérer des biens matériels ou immatériels partagés. Ces règles vont définir les droits de chaque membre de la communauté (les "commoners") sur la ressource, tout en cherchant à faire fructifier et protéger cette dernière. L'écologie est culturellement familière des Communs environnementaux,

dit "universels" (l'eau, l'air...). Elle a, et depuis longtemps, construit une connaissance abondante sur les principes de protection d'un Commun - même si un flou juridique persiste sur la reconnaissance de la notion même de Commun. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) - qui se définissent eux-mêmes avant tout comme un "langage commun" - en incluent certains principes.

Les acteurs du numérique - en premier lieu ses concepteurs - s'en sont également largement inspirés : l'architecture même de l'internet et ses modalités de fonctionnement (dont la neutralité de l'internet) s'appuient ouvertement sur ces principes.

En outre, en facilitant la circulation des savoirs et des connaissances, le numérique a revivifié la notion de Communs, y compris dans les champs environnementaux.

A l'instar de Wikipedia pour l'information et la connaissance, de nombreux projets collectifs proposent à qui-conque de co-produire des données

environnementales : [Open Solar Map](#) (pour cartographier l'orientation des toits et ainsi le potentiel de pose de panneaux solaires) ; [OpenStreetMap](#) (à partir de laquelle peuvent se créer des cartes collaboratives, à l'instar de la carte des itinéraires de cyclabilité [Open Cycle Map](#)) ; la base de données d'information alimentaire collaborative [Open Food Facts](#) ; la plateforme [Global Forest Watch](#) pour suivre l'évolution des forêts en temps réel...

Le caractère ouvert de ces plateformes facilite la ré-utilisation de ces données : des applications comme Yuka, Foodvisor, Scaneat... s'appuient sur [Open Food Facts](#) pour proposer une meilleure information alimentaire au grand public ; la [Fabrique des mobilités](#) de l'ADEME s'adresse aux innovateurs de la mobilité pour créer un ensemble de [ressources partagées](#) (Cadenas connecté pour vélo partagé, boîtier connecté, calculatrice d'émissions de CO2, ...) dont peuvent bénéficier de nombreux projets pourtant concurrents, et de manière non exclusive ; [des villes partagent leurs données](#) à destination des chercheurs, entrepreneurs et concepteurs de politiques publiques ; un collectif comme [Hand](#) est le support de mobilisations citoyennes très réactives face aux catastrophes naturelles ; l'initiative [Open Source Seeds](#) propose, entre autre, des licences inspirées des licences libres pour le partage de semences...

Cette "nouvelle génération" de Communs, appuyée sur les caractéristiques ouvertes, distribuées, collaboratives, agiles... du numérique peut s'avérer un levier puissant pour la transition écologique : ses applications sont attractives, parfois ludiques ([Open Solar Map](#)) et offrent un vrai potentiel de participation du public qui reste un des points noirs de la transition écologique aujourd'hui.

**Mais il ne suffit pas d'utiliser des outils numériques sur des logiques de partage pour en faire des Communs, encore moins des Communs vertueux du point de vue environnemental.** L'expérience de l'"économie collaborative" en est la démonstration : il est loin le temps où ses promoteurs annonçaient que le partage des ressources dormantes (de la perceuse à la voiture) aurait un impact environnemental positif !

Un agenda du numérique au service des Communs environnementaux inviterait ainsi d'abord à engager un travail de culture commune entre les acteurs du numérique, de l'écologie et les "Commoners", qui empruntent souvent aux deux cultures. Les premiers sont familiers de nouveaux modèles de production et distribution de la connaissance et ses applications ; les seconds ont une longue culture et pratique des difficiles questions de gouvernance, y compris dans des temps longs.



## 2 L'agenda de Transitions<sup>2</sup> pour une meilleure contribution du numérique aux Communs environnementaux

### Acteurs, initiatives et réseaux déjà engagés à relever ce défi

- Δ Des réseaux comme la [Coopérative des Communs](#) ou [lescommuns.org](#), des rassemblements et festivals comme [Numérique en Commun](#) ou le [Temps des Communs](#), dont certains temps travaillent le lien entre numérique et écologie
- Δ La [Fabrique des mobilités](#) de l'ADEME
- Δ La [charte de collaboration entre les citoyens et la ville pour la ges-](#)

tion des Communs urbains" de la ville de Bologne en Italie ou le "Plan de transition vers les communs" de la ville de Gand en Belgique (cette dernière est appuyée par [P2P Foundation](#))

### Des actions collectives à engager ou poursuivre

L'agenda de Transitions<sup>2</sup> sur les Communs en faveur de l'écologie pourrait s'orienter dans deux directions :

- Δ Voir dans les dispositifs numériques des appuis utiles pour outiller et renforcer les dynamiques locales de production de Communs déjà à l'oeuvre (coopératives d'énergie solaire ou éolienne, projets de partage de semences, portail de données partagées au service d'une agriculture soutenable, etc.), les aider à se relier pour en faciliter la participation ;
- Δ Multiplier les alliances avec des acteurs aux intérêts pourtant (au moins en apparence) opposés. Dans le domaine alimentaire,

### Autres ressources :

- Le [Zéro Déchet et l'émergence des "Communs négatifs"](#), Calimaq, 2018
- Le [plan de transition vers les communs](#), sur le blog de la Fondation P2P, 2017
- [Manifeste pour une véritable économie collaborative](#) : vers une société des communs - Bauwens Michel et Vasilis Kostakis, 2017
- Cahier d'enjeux "[Questions Numériques](#)" de la Fing : "[Transitions](#)" (2015) et "[Think Small](#)", 2018. Ce dernier présente notamment un ensemble de modalités de croissance qui se distinguent de la trajectoire canonique de croissance d'une organisation unique, qui se fait généralement au détriment de l'intention initiale : réseaux et coopérations ; mobilisation (sans exploitation) de la "multitude" ; réplique ; mutualisation ; modularité et "innovation ouverte"...
- [Vers les Communs de la connaissance](#) - Hervé Le Crosnier, Olivier Ertzscheid, Valérie Peugeot, Silvère Mercier, Christine Berthaud , Daniel Charnay et Lionel Maurel, 2011

certaines industriels (marques ou enseignes) communiquent spontanément les données de leurs produits sur la plateforme Open Food Facts. A l'opposé, des projets de plateformes comme Num Alim ne vont pas dans le sens de la convergence : elles ne tirent pas parties des données déjà produites par les Commoners et en réservent l'accès (et donc les applications) à un petit nombre d'acteurs.